

La bataille de l'année pour le TTIP

LE RÉSUMÉ

Le Parlement européen va chercher mercredi à définir ses lignes rouges sur le traité transatlantique (TTIP).

La question des tribunaux d'arbitrage privés pour régler les différends entre entreprises et États est au cœur des débats.

Une position forte du Parlement aurait une influence certaine sur le cours des négociations.

Une absence de position plongerait le TTIP dans un brouillard plus épais que jamais.

FRÉDÉRIC ROHART

Un an et demi après le lancement des négociations entre Américains et Européens, le Parlement européen joue son influence sur le traité transatlantique. Les eurodéputés doivent arrêter mercredi leurs lignes rouges sur une négociation très chahutée. Avec cette question centrale en ligne de mire: faut-il accepter que des tribunaux «privés» règlent les contentieux entre entreprises et États, comme le mandat de négociation le prévoit? Si les députés parviennent à une position claire, le signal politique envoyé pèsera lourdement sur les négociateurs – même s'il n'aura rien de contraignant.

Les négociations de «l'Otan de l'économie» sont menées par la Commission européenne sur base d'un mandat délivré en 2013 par les États membres. Le Parlement européen, lui, n'a pour l'heure pas voix au chapitre. Or quand les négociations avec les Américains aboutiront (si elles aboutissent), le Parlement de-

vra se prononcer pour ou contre le traité commercial. L'éventualité d'une fin de non-recevoir en bout de course existe, et la menace est d'autant plus présente dans les esprits qu'elle a déjà été mise à exécution avec le rejet en 2012 du traité anti-contrefaçon (Acta). Un texte posant clairement le cadre acceptable pour la majorité des membres du Parlement européen donnerait une sorte de gage aux négociateurs en même temps qu'il influencerait sur leurs positions sur les points les plus sensibles.

Protéger l'investisseur

En l'espèce, le risque ne porte pas sur le concept du TTIP – une très grande majorité du Parlement y est favorable – mais sur quelques points de contenu. Le dispositif de protection des investisseurs concentre les tensions avec la présence, dans le mandat que les États ont confié aux négociateurs européens, de tribunaux d'arbitrage. La semaine dernière, le groupe des socialistes (S & D), deuxième en nombre au Parlement, a affirmé son opposition aux règlements des différends entre investisseurs et États par le biais de tribunaux d'arbitrage privés (ISDS). «Le groupe S & D n'acceptera aucune sorte d'arbitrage privé» avaient insisté les socialistes, considérant que «les États Unis et l'Union européenne ont des tribunaux nationaux fiables qui devraient être la procédure normale pour résoudre tout différend».

Le 28 mai, les socialistes de la commission du commerce international au Parlement s'étaient pourtant alliés aux conservateurs (PPE) et aux libéraux (ALDE) pour voter le rapport du socio-démocrate allemand Bernd Lange, qui est soumis à l'ensemble du Parlement mercredi. Le texte indique au sujet des tribu-

naux privés que les outils de résolution de conflits devaient être réformés et améliorés. Et la réforme du système, dit-il, devrait se baser sur le *concept paper* de la commissaire Cecilia Malmström: la libérale suédoise a proposé des pistes de réformes, comme la création à terme d'un tribunal d'arbitrage international, sans pour autant parler de suppression en tant que telle des ISDS.

Mercredi, les socialistes devraient voter avec le reste de la gauche (Verts, Gauche Unie) un amendement visant à exclure formellement les ISDS. Le tout sera de voir s'ils parviennent à allier des députés des autres groupes à leur cause.

D'autres lignes rouges pourraient être tracées. Les réfractaires au TTIP tel qu'il se dessine espèrent par exemple mettre des bâtons dans la coopération réglementaire imaginée pour l'instant: «On ne veut pas d'un forum de coopération dans lequel l'industrie serait partie prenante», explique la socialiste Marie Arena, seule Belge membre de la commission Commerce international.

Le Parlement donnera-t-il son blanc-seing aux négociateurs? Leur opposera-t-il des lignes rouges de nature à orienter le cours des pourparlers? Ou au contraire se montrera-t-il incapable de livrer un signal politique clair, plongeant le TTIP dans un brouillard plus épais que jamais? Il ouvrira en tout cas un nouveau chapitre dans la bataille sur le traité transatlantique.

«On ne veut pas d'un forum de coopération dans lequel l'industrie serait partie prenante.»

MARIE ARENA

EURODÉPUTÉE SOCIALISTE